

Guide pratique

2024

Vie quotidienne

Santé

Commerces

Bâtiments

Tourisme

Services pratiques

Associations

*Sculpture de l'aire de jeux naturelle
réalisée par Philippe Gaufreteau
près de la passerelle
du Bief Saint-Germain*





**ENVIE
D'IMMO**

*Votre agence
immobilière !*

AGENCE IMMOBILIÈRE

Secteurs NIORT - MAGNÉ - COULON
MARAIS POITEVIN - VENDÉE

05 16 81 48 18



**ENVIE
D'IMMO**



Votre partenaire immobilier de confiance



Sommaire

Ce guide est une réalisation de :

JPV Pub & Com

Agence de Communication et de Régie Publicitaire
dédiée aux collectivités locales

Depuis plus de 20 ans nous vous proposons l'édition
gratuite de supports de communication : Agendas,
Bullefins Municipaux, Plans de Ville...

Retrouvez nous sur www.jpvpubetcom.fr

22 rte de Poitiers - 86800 Saint Julien l'Ars

05 49 51 37 79 - pubetcom86@orange.fr

Vie quotidienne 03

Santé 07

Commerces 11

Bâtiments 15

Tourisme 21

Services pratiques 25

Associations 55

Nous remercions chaleureusement les associations qui ont permis l'élaboration de ce guide pratique ainsi que l'ensemble des partenaires qui en ont permis la réalisation.

- Réalisation : JPV PUB & COM - Création graphique, maquette : Nathalie Marin.
- Crédits photos : Mairie de Magné.

Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce guide pratique, malgré le soin et les contrôles de la Mairie de Magné, ne sauraient engager sa responsabilité.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition.



- **Plomberie**
- **Sanitaire**
- **Électricité**
- **Dépannage / SAV / Ramonage**
- **Énergie Renouvelable / Économie d'Énergies**
- **Pompe à chaleur**
- **Chaudière & Poêle à pellets**
- **Traitement des eaux / Adoucisseur**
- **Dégorgement des canalisations
eaux usées à haute pression et passage caméra**

05 49 35 20 52 - 06 09 32 80 81

www.entreprise-sarraud.fr

Zone Artisanale - Chemin des Ajoncs - 79460 MAGNÉ



Vie quotidienne





Le Fournil du Marais Poitevin

La gourmandise est un très joli début

Lundi, mardi, jeudi, vendredi,
samedi :
7h - 13h45 / 15h30 - 19h30

Dimanche :
7h - 13h

Mercredi :
Adresse fermée

341 avenue du Marais Poitevin MAGNÉ

05 49 35 71 83



Artisan Boulanger Pâtissier

Viennoiseries, pâtisseries, traiteur,
et chocolat maison



f lefournildumaraispoitevin

MAGNÉ AUTOMOBILES SARL

AGENT PEUGEOT : MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE

ZA - 23 chemin des Ajoncs - 79460 Magné

Tél : 05 49 35 72 09





Numéros utiles / Urgences

SAMU Urgences médicales	15 ou 112
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17
APPEL URGENCES personnes sourdes et malentendantes	114
Gendarmerie FrontenWay R/Rohan	05 49 04 50 03
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Centre Hospitalier de Niort ..	05 49 32 79 79
Mairie de Magné	05 49 35 71 80
Astreintes urgences (17h30-8h, week-end et jours fériés)	06 84 41 66 29
Séolis	0 969 397 901
Dépannage électricité	0 969 321 411
GRDF	0 969 324 324
Dépannage gaz	0 800 47 33 33
Syndicat des Eaux du Vivier	05 49 78 74 74
Dépannage eau	06 76 98 75 31
CAN Assainissement	05 17 38 79 00
Dépannage en semaine, de 8h à 12h et de 13h à 17h ..	06 07 41 49 10
Dépannage en dehors de ces périodes	06 77 64 15 74
CAN Déchets ménagers	0 800 33 54 68
Agence Régionale de Santé 79.....	05 49 78 70 08

Mairie

Square Saint Germain

05 49 35 71 80

mairie@ville-magne.fr

www.ville-magne.fr

Facebook :

[communeDeMagne79460](https://www.facebook.com/communeDeMagne79460)

Lundi, mercredi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi : 9h-12h

Mardi : fermé au public

Le 1^{er} samedi de chaque

mois : 9h-12h



Service urbanisme

05 49 35 15 91

urbanisme@ville-magne.fr

Le maire reçoit en mairie sur rendez-vous. Les élus tiennent une permanence le premier samedi de chaque mois en mairie sans rendez-vous, de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Médiathèque

L'île aux livres

295 avenue du Marais Poitevin
(entrée rue de Béthanie)

05 49 79 63 75

biblio.magne@agglo-niort.fr

Mardi : 15h30-18h

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 15h30-18h

Samedi : 10h-12h30 et

13h30-16h

Déchèterie

communautaire

1 allée de l'Artisanat

05 49 34 69 38

Lundi, mercredi, vendredi,

samedi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 14h-18h

Jeudi : fermé

Agence postale

21 rue de la Reine des Prés

05 49 34 07 32

Fermée le lundi

Du mardi au vendredi :

9h-12h / 14h-17h

Le samedi : 9h-12h

SCANNEZ LE QR CODE
POUR PRENDRE RDV



Du **MARDI** au **SAMEDI**
de 9h à 13h
et de 14h à 19h

atolopticiens-magne@orange.fr
www.opticiens-atol.com



MAGNÉ

CENTRE COMMERCIAL SUPER U

05 49 79 51 48

ATOL

BIEN VOIR. BIEN ÊTRE.

 **PHARMACIE**
MAGNÉ

Site : www.pharmaciemaraispoitevin.com



PHARMACIE DE MAGNÉ

Centre commercial
Super U

Avenue du Marais Poitevin
79460 MAGNÉ

Tél : 05 49 35 72 53

Fax : 05 49 35 23 74

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h à 19h45

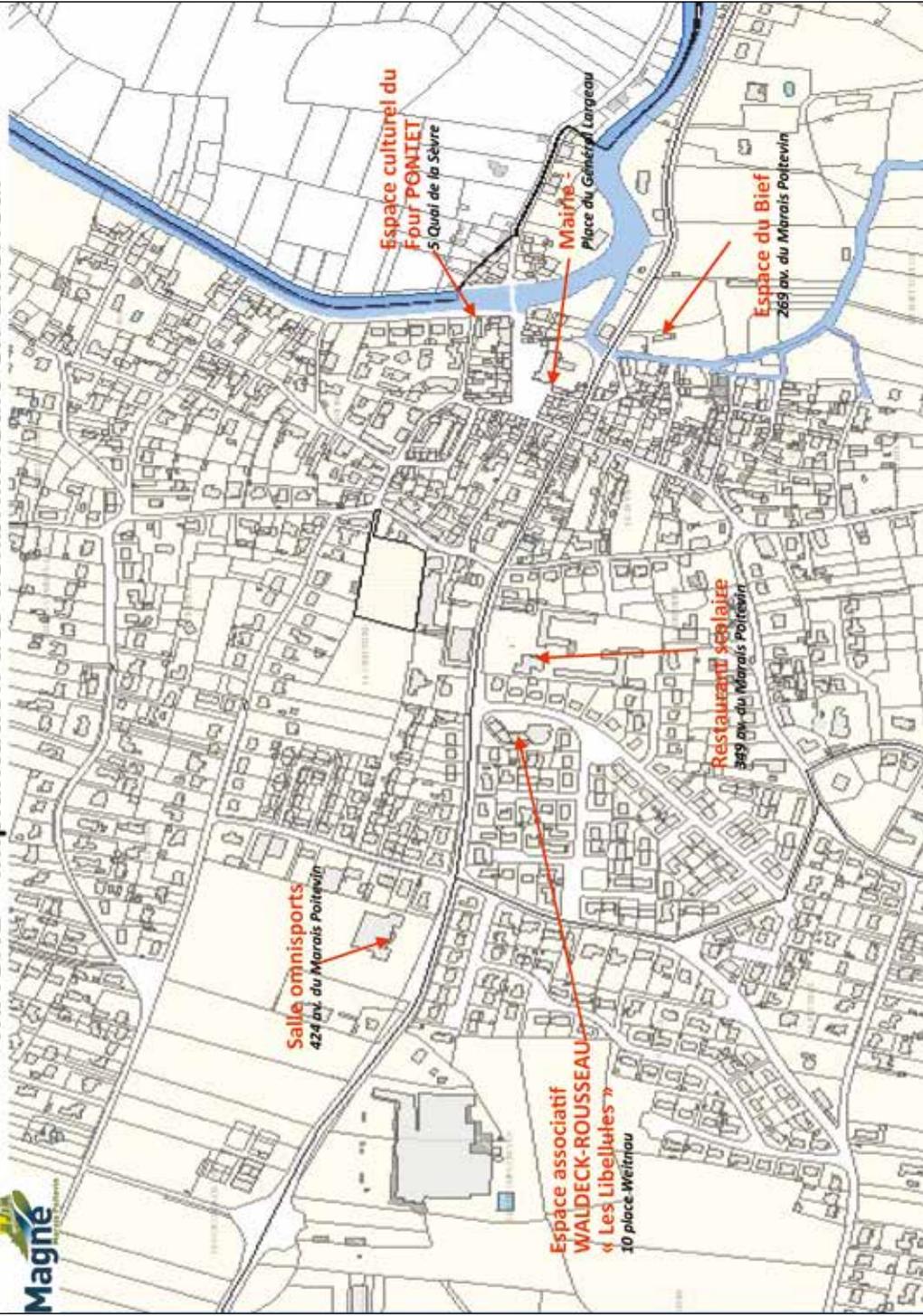
Le samedi
de 9h à 19h00
sans interruption

Santé



Maison de Santé pluridisciplinaire

MAGNÉ – Implantation des défibrillateurs en extérieur



Salle omnisports
424 av. du Marais Poitevin

**Espace associatif
WALDECK-ROUSSEAU**
« Les Libellules »
10 place Weitzau

Restaurant Schlaize
389 av. du Marais Poitevin

**Espace culturel du
Four PONNET**
5 Quai de la Sèvre

Mairie
Place du Général Lorgeau

Espace du Bief
265 av. du Marais Poitevin



Étiopathe

Nicolas CHEVALLIER

5 place du Général Largeau
06 27 91 34 76

Infirmier - Soins à domicile

Philippe BIRAUD

1 place du Général Largeau
05 49 35 22 27

Luxopuncteur et Hypnothérapeute

Florence Coudevillain

38 rue du clouzis
06 75 34 27 00

Hypnothérapeute

Betty TRICOIRE

79 rue du Pinier prolongée
06 87 62 71 44

Naturopathe

Delphine LIMOSIN

27 che. des Chenevières
06 22 21 74 77

Opticien - Atol

Stéphane BRUNET

Galerie Super U
463 av. du Marais Poitevin
05 49 79 51 48

Maison de santé

3 rue des Iris

▪ **Médecins généralistes** 05 49 35 72 51

Dr DESNOUHES Alexandre

Dr GENDRE Sébastien

▪ **Dentistes** 05 49 79 19 71

Dr PORUMB Mihai - Dr OLTINESCU Vlad

▪ **Infirmiers** - Soins à domicile

05 49 79 09 61

ARCHAMBAULT Frédérique - GAUVIN Karine

GUILLEMET - MORIN Agnès

GENERAU LACOLLEY Marie

▪ **Kinésithérapeutes** 05 49 35 77 05

BERGER Léocadie - BALQUET Charlotte

WENDLING Arthur - BUFFETEAU Marine

STANZCAK Monika - KEPINSKI Daniel

TILLY Nolwen

▪ **Orthophonistes** 05 49 27 26 48

TAPHANEL Johanne - VANHOVE Audrey

▪ **Psychologues**

TRANVOUEZ Gaëlle 05 49 26 96 72

MAHIEU Solène 07 76 11 74 84

Pharmacien

Marie DUMONT

Galerie Super U

459 av. du Marais Poitevin

05 49 35 72 53



Tel 0549357059



49 grande rue 79460 MAGNÉ

Mail : auvin.david@neuf.fr

Repas de groupes de 10 à 70 personnes

Pizzas à emporter
Service Traiteur

ici on cultive la beauté



Épilations

Soins sur mesure visage et corps

Lumière pulsée

Soins mains et pieds

Maquillage

Cartes cadeaux et RDV sur internet

Centre commercial Super U

79460 Magné

05 49 24 37 23

COIFFEUR - CRÉATEUR

L'atelier



UNE PARENTHÈSE DE DÉTENTE

SALON DE COIFFURE À MAGNÉ (79)

“

*Un lieu unique et convivial
où la beauté de vos cheveux
& votre bien-être sont les priorités.*

15 bis av. du Marais Poitevin,
79460 Magné

Tél. 05 49 08 15 31



PRISE DE RDV SUR



Commerces





Agence immobilière

Envie d'immo

Florent GIRAUD
31 rue de la Reine des Prés
05 16 81 48 18

Aménagements paysagers

Bertrand paysage

Florian BERTRAND
19 chemin des Ajoncs
05 49 35 73 86

Les Jardins du Marais

Éric CHARLES
Rue du Moulin
06 64 25 96 94

Assurance

Mutuelle de Poitiers

Bertrand PÉTORIN
20 rue de la Reine des Prés
05 49 35 90 14

Banques

Crédit agricole

23 rue de la Reine des Prés
09 74 75 76 77

Crédit mutuel

455 av. du Marais Poitevin
05 49 26 25 20

Banque postale

21 rue de la Reine des Prés
0890 260 100

Boulangeries

Le Fournil du Marais Poitevin

Vincent DEBORDE &
Aurélie JOSENSI
341 av. du Marais Poitevin
05 49 35 71 83

La Pistorelle

Alexandre & Annie GOICHON
37 Grande Rue
05 49 35 70 58

Boutiques de créateurs

Marais créations

Lydie BÉNICAUT &
Émilie RICHARD
Galerie Super U
463 av. du Marais Poitevin
05 49 26 06 61

Trésors du Marais

Béregère TASSIN &
Sylvie BARON
161 route de la Chapelle
06 89 33 25 26

Boutique de vêtements

La boutique du 36

Aurélie JEAN
50 Grande Rue
06 74 10 96 74

Coiffure

Imagin'hair

457 av. du Marais Poitevin
05 49 35 96 67

L'Atelier

15 bis av. du Marais Poitevin
05 49 08 15 31

Coiffure à domicile

Marie-Aline LEROY

05 49 35 25 51 / 06 64 74 81 38

Conduite

Auto-école du Marais

Alain CALANDOT
290 av. du Marais Poitevin
05 49 35 26 20

Contrôle technique automobile

Contrôle technique du Marais

Arnaud MICOU
2 allée de l'Artisanat
05 49 24 40 93

Correspondants de presse**La Nouvelle République**

Jacqueline BRANGER
06 22 20 47 02
brangerj.nrmagne@gmail.com

Le Courrier de l'Ouest

André RÉAULT
05 49 35 73 54
areault@wanadoo.fr

Couture**Laurence BOUCHER**

114 route de Tout Y Faut
05 49 35 75 51 / 06 08 22 58 25

Cuisiniste**Les cuisines LARIPPE**

Julien LARIPPE
13 rue de la Reine des Prés
05 49 24 63 35 / 06 60 54 06 35

**Épicerie Fine / Traiteur /
Restauration****Les Tontons Traiteurs**

38/40 Grande Rue
09 86 43 57 03 / 07 85 99 37 62

Esthétique**L'instant cosy**

Mandy & Charlène
Galerie Super U
463 av. du Marais Poitevin
05 49 24 37 23

Garagiste**Magné Automobiles**

Agent Peugeot
Nicolas FALLOURD
23 chemin des Ajoncs
05 49 35 72 09

Horloger**Dominique ENAULT**

87 chemin de la Fontaine
Sainte Macrine
05 49 35 23 93

Informatique**G informatique**

Gwenaël BONNEAU
12 rue du Héron Cendré
06 48 82 46 36

Netbel informatique

Vincent ALBERT
101 route des deux Grèves
06 07 24 68 30

Location**d'espaces professionnels****Écospace du Marais**

4 allée de l'Artisanat
05 49 08 19 71

Métiers de la distribution**Les formations du Marais**

15 rue des Oiseaux
05 49 35 39 01

Motoculture**ARCM**

Atelier Réparation
Cycles & Motoculture
Christophe FOREST
16 allée de l'Artisanat
05 49 24 47 63

Office notarial**Maître Catherine BOUËDO**

22 rue de la Reine des Prés
05 49 35 90 02

Poêles et cheminées**Energie**

Fabrice CORNUEAU
10 allée de l'Artisanat
05 49 05 67 19

Photographes**Photos d'L**

Aurélié GAREIL
06 74 10 96 74

Olivier Martin photo

72 che. du Verdonnier
06 84 48 70 42

Produits locaux & régionaux**La Ferme en colis**

34 rue de la Reine des Prés
06 80 15 00 43

La Cabane maraîchine

61 av. de la Repentie
05 49 35 73 73

Restauration**Brasserie de la Repentie**

55 av. de la Repentie
05 49 35 92 05

La Rive gauche

Chemin du Halage
09 73 66 36 29

Le Boeuf en Écailles

24 av. du Marais Poitevin
05 16 25 77 52

Le Carré d'eau

26 av. du Marais Poitevin
05 49 35 23 88

Le Chêne vert

49 Grande Rue
05 49 35 70 59

La Crêperie du Bief

270 av. du Marais Poitevin
05 49 25 96 72

Supermarché**Super U**

Jean-Charles ANTOINE
463 av. du Marais Poitevin
05 49 35 75 12

Tabac - Presse - Loto**Tabac Presse La Chaume**

Nathalie & David VEZIN
14 rue de la Reine des Prés
05 49 76 11 52

Toilettage pour chiens**Alexandra toilettage**

13 rue du Grand Port
05 49 35 21 00

Traiteur à domicile**Port Philibert**

Maryse MASCARO
06 20 29 19 27



BERNON ET MINON

DESIGNER BOISNETS BÂTIMENTS D'ÂGÈRE SA MAISON

Décrivez-nous la maison de vos rêves !

Un château de 800 m²,
14 chambres, 8 salles de bains...
Pour Bernon et Minon, la **maison**
de vos **rêves** est surtout
un lieu **adapté** à votre **vie**,
vos **comportements**
et vos **ambitions**.
Qu'il s'agisse de **rénovation**,
d'extension ou de **construction**
d'habitation **ossature bois** ;
nous sommes à votre écoute
pour **concrétiser** votre **rêve**
dans votre **réalité**.



Construction



Rénovation



Extension

Expert en ossature bois



05 49 35 78 74
bonjour@bernon-et-minon.fr
MAGNE (79)

www.bernon-et-minon.fr

Bâtiments





ABC - Dessin

Assistance Bâtiment

Création Dessin

Franck MARIONNEAU

146 route de Jousson

07 72 33 89 19

ADI-TEAM

Peinture - Décoration (ext/int) -

Ravalement de façade

Mathias PRINTEMPS

Allée de l'artisanat

05 49 25 27 35

06 80 33 91 91

Altopann'

Énergie renouvelable -

Climatisation - Électricité -

Plomberie

Thierry PLANTEY

32 rue du Grand Port

06 16 33 75 81

Attila Niort

Couverture - Étanchéité

37 chemin des Ajoncs

05 86 08 00 77

BERNON & MINON

Maisons ossature bois -

Menuiserie - Charpente

Vincent BERNON

Christophe MINON

556 av. du Marais Poitevin

05 49 35 78 74

06 11 68 45 14

KANOPY

Construction ossature bois -

Isolation

113 rue du Moulin

05 49 24 03 27

MAGALHAES

Construction SARL

Maçonnerie

José MAGALHAES

16 allée de l'Artisanat

06 16 84 22 39

05 49 28 03 28

MAGALHAES Philippe

Charpente - Cloison - Isolation -

Menuiserie

11 chemin de la Chaume

aux Bêtes

05 49 04 00 79

06 75 77 67 20

PC Distribution

Plomberie - chauffage

Sébastien MARTINEZ

542 av. du Marais Poitevin

05 49 33 43 18



MARAIS ÉLEC

Électricité générale - Chauffage -
Domotique - Automatismes

Éric CHARRIER
8 Clos du Clouzis
09 80 58 89 91
07 82 68 92 22

PJM SARL

Maçonnerie - Charpente -
Couverture - Ouvertures -
Cloisons - Piscines

Philippe & José MAGALHAES
12 allée de l'Artisanat
06 27 26 81 50
06 24 78 28 20

PLOMBERIE PAJOT

Sébastien PAJOT
43 bis chemin des Ajoncs

09 83 06 53 44
06 98 41 29 75

SANIT CHAUF ÉLEC

Jérémy DIETRE
2 allée de l'Artisanat

Box 15
07 61 20 01 69

Ets SARRAUD

Plomberie chauffage électricité
33 chemin des Ajoncs

05 49 35 20 52
06 09 32 80 81

**SERRURE
MÉTALLERIE CRÉATION**

SM2A
Jérémy DEBAËS
41-43 av. de la Repentie
06 71 85 69 96

**TRANSPORTS
ET TRAVAUX PUBLIC**

SARL CHETCUTI ET FILS

342 av. du Marais Poitevin
05 49 35 71 22

INDUSTRIE

Groupe THÉBAULT

Fabrication placage et panneaux bois
47 rue des Fontenelles
05 49 35 70 20

Mathias PRINTEMPS



Peinture
Décoration intérieure
Ravalement de façade



AVANT



APRÈS

280 rue de Bois Berthier - 79410 ÉCHIRÉ
ZA La Chaume aux Bêtes - 79460 MAGNÉ

05 49 25 27 35 - 06 80 33 91 91
mathias@printemps-peintures.fr

L **L**es cuisines
L **L**ARIPPE

CRÉATEUR DE CUISINES
DESIGN & PERSONNALISÉES



13 rue de la Reine des Prés - 79460 MAGNÉ

contact@les-cuisines-larippe.fr

www.les-cuisines-larippe.fr

05 49 24 63 35 - 06 60 54 06 35



Mutuelle
de Poitiers
Assurances

Bertrand PETORIN

El - Agent Général d'Assurance Exclusif

MAGNÉ - 20 rue Reine des Prés
05 49 35 90 14

BESSINES - Zone de la Mude
05 49 25 53 24

agence.bertrand.petorin@mutuelledepoitiers.fr

N° Oras : 07027441 (www.oras.fr)

TOUTES ASSURANCES - Particuliers et Professionnels
Auto | Habitation | Santé | Accidents de la Vie | Retraite et Épargne

Agence / Assurance Mutuelle - Logo de la Mutuelle de Poitiers Assurances

Ecospace du Marais

LOCAUX PROFESSIONNEL

Accès 24h/24 7j/7 Sécurisé

BOX PRO / ATELIER / ENTREPOT / ARCHIVES / STOCKAGE



05 49 08 19 71
contact@ecospace-dumarais.com

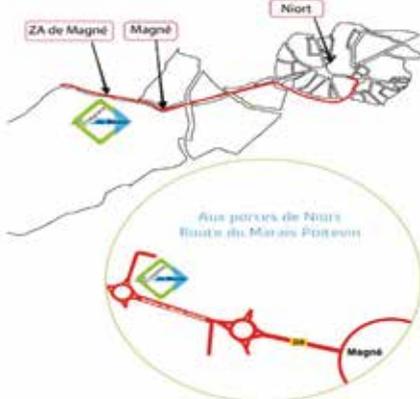
Services

Locaux de 12 à 70 m²

- Sans frais de bail
- Durée de location à la carte
- Internet haut débit immédiat
- Electricité individuelle

ZA de Magné, Magné, Niort

Aux portes de Niort
Route du Marais Poitevin



Ecospace du Marais

ZA La charme aux Bêtes
73400 Magné
05 49 08 19 71
contact@ecospace-dumarais.com
www.ecospace-dumarais.com

Tourisme



Parcours
Terra Aventura



**Le sentier de découvertes
"De port en port"**

**Départ
Parking
du 11° GRCA**

Balisage

**Sur l'île
du Bras rouge**

Mairie • Square Saint-Germain
• 05 49 35 71 80 • www.ville-magne.fr

Magné **Les partenaires**

Conception graphique, illustrations : Agence 102 - Nantes

Sentier du patrimoine



Embarcadère Cardinaud

Manuel MERCIER
53-61 av. de la Repentie
05 49 35 90 47

Camping Le Martin pêcheur

155 av. du Marais Poitevin
05 49 35 71 81

Pont Levis Paddle

Axel GOY
188 av. du Marais Poitevin
07 80 34 29 75

Location de vélo

PAPA TANGO Vélo
55 av. de la Repentie
05 49 35 40 97

Gîtes

Corine BOUROLLEAU &

Luc BAGE-CESBRON

163 route de l'Ouchette
05 49 35 29 10 / 06 45 06 31 04

Chez Adèle

Maryse CHATEIGNÉ
14 rue du Port Hulot
06 30 17 84 78

Hélène

Claude JEANNEAU
90 rue des Ouches
06 75 86 02 31

La Cagouillette - L'Eau vive

Marylène DUPEUX
& Guy PETIT
3 rue du Coin Macrou
22 rue du port Musqué
06 76 00 42 34 / 05 49 33 11 93

La Flèche bleue

David COUTURIER
Les Cénobites
06 75 20 16 08

La Romice

Katia SICAIRE
Les Cénobites
06 68 80 84 87

La Ronflette

Mireille GITEAU
Les Cénobites
05 46 06 60 78 / 06 50 01 11 20

Le Jardin du Clouzis

Anne & Bruno CHANOINE
62 rue du Clouzis
05 49 77 15 91

Les Glycines

Danièle & Michel GOBIN
11 rue Couverte
05 49 26 72 81 / 06 67 23 57 04

Gîte du Marronnier

Fabrice &
Maryline REGEREAU
39 rue Pierre L'Homme
07 86 94 54 37 / 06 16 35 10 67

Monique GODREAU

91 A chemin de Tartifume
05 49 35 70 34

Isabelle BREILLAT

35 che. de la Trigale
06 03 40 85 82

Au Marais de l'Ouchette

Famille CHATEIGNÉ
175 route de l'Ouchette
07 81 20 55 50

SCI ARILAS

Laurine ARILAS-PINEAU
Les Cénobites
06 16 73 98 20

Gîtes de la Maison blanche

Famille Tromas - Noireau
101 rue du Grand Port
06 62 22 91 28

Chambres d'hôtes

Aux Portes du Marais

Marie-Claire & André RÉAULT
30 rue de Bel Air
05 49 35 73 54 / 06 64 91 73 08

Au chat perché

Michèle HORY
34 rue de Bel Air
05 49 35 08 61 / 06 84 29 75 51

Au cèdre bleu

Jocelyne ROY
4 rte des deux Grèves
06 88 74 43 80 / 05 07 08 09 45

Maison d'hôte (gîte & chambres)

Port Philibert

94 rte de la Garette
06 20 29 19 27

CONTRÔLE TECHNIQUE du Marais Poitevin

AUTOSECURITAS
CONTROLE TECHNIQUE
Construction

RENDEZ-VOUS
en ligne 24h/24

2 allée de l'artisanat - 79460 MAGNÉ

05 49 24 40 93

ctdumaraispoitevin@gmail.com



www.autosecuritas-ct-du-marais-poitevin-magne.fr

ATTILA Niort
37 Chemin de Ajoncs
79460 MAGNÉ
05 86 08 00 77

Nous défendons votre Capital-toit

5 services
pour assurer
la longévité
de votre
toit.

Urgence
Diagnostic
Réparation
Entretien
Amélioration

- Interventions sur tous types de toits
- Professionnels & particuliers

ATTILA
répare et entretient vos toits

coiffure
imagin'hair
stylistisme - visagiste

Centre commercial | **05 49 35 96 67**
79460 Magné

Suivez nous sur facebook...

Services pratiques



Réglementation

Bruit : le bruit de voisinage est une nuisance que tout un chacun se doit de limiter afin de respecter une qualité de vie.

Ainsi, l'arrêté préfectoral du 13/07/2007 réglemente les activités domestiques et bruits de comportement issus de propriétés privées (animaux domestiques et de basse-cour, outils de bricolage & jardinage, musique, etc...) selon les jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Chaque administré est tenu de prendre des mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Les nuisances engendrées par les chantiers de travaux publics ou privés devront être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Stationnement : En stationnant sur le trottoir, vous êtes en infraction au code de la route (Art. 417-11). Vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 4^e classe soit 135 €.

* En obligeant les piétons à circuler sur la chaussée, vous les mettez en danger. En cas d'accident votre responsabilité serait engagée.

* En stationnant en angle de rue, ou à une intersection, vous entravez la libre circulation des riverains, des services publics et des secours.

Parking de l'église : le stationnement est interdit à tous véhicules d'une longueur

supérieure à 4,70 m. Vous êtes en infraction au code de la route (Art. 417-10). Vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe soit 35 €.

Parking rue de Béthanie : le stationnement est réservé aux administrés allant à la médiathèque.

Parking Grande rue : le stationnement est réservé à la clientèle des commerces.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est désormais **INTERDIT toute l'année** par arrêté préfectoral du 22 mai 2023 dans le cadre de la prévention des incendies et de la préservation de la qualité de l'air.

Ainsi, les déchets verts issus de la tonte de pelouses, du fauchage, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage, d'abattage, du ramassage de feuilles mortes de zones de loisirs, d'espaces verts publics ou privés, de terrains de sports qu'ils soient produits par des particuliers, des professionnels ou des collectivités territoriales sont concernés.

Taille des haies en bordure du domaine public : les haies privées bordant des voies publiques doivent être taillées à la verticale de la limite de propriété afin de ne pas empiéter sur le domaine public. (Art. L.114-1 et L.114-2 du code de la voirie routière)

Cette obligation doit être respectée afin que certains trottoirs ne se trouvent de ce fait inutilisables par les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée au péril de leur vie.

Réglementation

Affichage sauvage : la publicité est réglementée par le Code de l'environnement. A l'intérieur des agglomérations et en périmètre Bâtiments de France, la publicité est interdite et particulièrement sur les équipements publics relatifs à la circulation routière et sur le mobilier urbain. La commune étant située dans le Site classé Marais poitevin, il vous appartient de respecter cette réglementation sous peine d'amende.

Circulation sur les bords de Sèvre : les propriétés privées riveraines des bords de Sèvre sont grevées d'une servitude dite de « halage » d'une largeur de 6 m, jadis destinée à permettre de tracter les bateaux naviguant sur la Sèvre. Si aujourd'hui, cette servitude n'a plus usage, elle figure toujours au Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la circulation le long de la voie navigable et son entretien. Les propriétaires doivent laisser passer les services départementaux d'entretien, les promeneurs et les pêcheurs qui devront respecter cette propriété privée. Il en va du bien vivre ensemble.

Urbanisme : les travaux d'aménagement, de démolition, construction ou modification de bâtiments, selon leur nature et/ou situation sont soumis à diverses autorisations : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager. Le non-respect de ces procédures peut avoir des conséquences graves pouvant aller jusqu'à des amendes, des poursuites judiciaires et/ou démolition des travaux effectués.

La solution pour éviter tout ennui ultérieur est de se renseigner préalablement en mairie avant tout commencement de travaux.

Renseignements : **05 49 35 15 91**
urbanisme@ville-magne.fr

Depuis Juin 2022, les dossiers peuvent être déposés de manière dématérialisée sur le site www.niortagglo.fr.

Cimetière communal

La commune assure l'aménagement et l'entretien du cimetière dans le respect des familles. Le principe retenu est sa végétalisation sans pesticide. Les allées sont enherbées et les entre tombes ou passe-pieds sont végétalisés (copeaux). L'entretien de la concession incombe aux familles.

Entretien des trottoirs et caniveaux

L'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage (...) ». S'il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoyage du trottoir situé devant leur habitation, la jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Un arrêté du maire de Magné précise les modalités de cet entretien.

Mobilité

Agence Tanlib

Place de la Brèche - Niort

05 49 09 09 00

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Le samedi de 9h30 à 12h

Le réseau Tanlib

Le réseau Tanlib propose 23 lignes et 1 navette pour le centre-ville toutes les 10 mn.

Le réseau propose également un service à la demande et un service pour les personnes à mobilité réduite.

Magné est desservi par la ligne 22 « Niort Brèche – Coulon Préplot ».

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la gratuité est en vigueur sur l'ensemble du réseau de transport de la communauté d'agglomération.

Renseignements : www.tanlib.com

Tanlib à la demande

Tanlib à la demande est le service de transport à la demande idéal pour simplifier vos déplacements. Il complète les horaires des lignes régulières.

Vous pouvez vous déplacer sur les lignes périurbaines (20/21/22/23/24/25/26) et à l'intérieur d'une des 8 zones :

- Coulon centre (ligne 22)
- Saint-Hilaire-La-Palud Mairie (ligne 21)
- Épannes Grand'Place (ligne 20)
- Frontenay R/Rohan Les Halles (ligne 20)
- St Maxire centre (ligne 23)
- St Rémy École (ligne 23)
- St Gelais École (ligne 24)
- Échiré centre (ligne 24)
- Aiffres Mairie (ligne 25)
- St Symphorien Stade (ligne 26)
- Beauvoir-Sur-Niort Gare SNCF (ligne 26)
- Prahecq Centre Bourg (ligne 18)
- Vouillé 5 Villages (ligne 17)

Renseignements : **0 800 00 78 79**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Les demandes de réservation sont prises en compte, dans la limite des places disponibles, de 28 jours avant à la veille jusqu'à 17 h du déplacement (le vendredi jusqu'à 17 h pour les déplacements des samedis et lundis). Ce service fonctionne du lundi au samedi, sauf jours fériés.

Tanlib à la demande PMR

Tanlib à la demande PMR est un service de transport spécialisé de personnes à mobilité réduite, de porte à porte, à la demande pour des trajets à l'intérieur de l'agglomération niortaise. Il est destiné aux personnes qui ne peuvent pas utiliser les autobus et autocars des lignes régulières en raison de leur handicap.

Ce service est exclusivement réservé aux ayants droit et à leurs accompagnateurs.

Seuls les titulaires d'une carte d'invalidité en cours de validité, délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% et ayant été déclaré bénéficiaire du service par une Commission médicale d'accréditation constituée sous l'autorité de la CAN sont considérés comme ayants droit.

Du lundi au vendredi de 7h15 à 19h.

Le samedi de 7h30 à 19h SAUF jours fériés.

Renseignements : **0800 00 78 79**

Tanlib - Vélo électrique

Louez gratuitement, à l'agence Tanlib (place de la Brèche à Niort), un vélo à assistance électrique pour vos déplacements doux. Attention, pas de location à l'heure ou à la demi-journée, elle s'entend dans la durée pour des périodes comprises entre 1 et 3 mois avec possibilité de prolongement sur une formule d'abonnement payante mensuelle ou annuelle.

Mobilité

Pour bénéficier de ce service, il faut :

- avoir au moins 18 ans ;
- habiter la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;
- s'engager sur une caution de 550 €.

La location comprend également la fourniture d'un panier, d'un compteur, d'un gilet de sécurité et de deux antivol.

La location est limitée à 1 personne par foyer.

Comment s'inscrire :

Je retire le dossier de pré-inscription soit à l'agence Tanlib ou soit directement en le téléchargeant sur www.tanlib.com/a-velo-3.html

Je dépose le dossier de pré-inscription, soit à l'agence Tanlib, soit par courrier à : Tanlib - Service Vélo - 8 rue Paul Sabatier 79000 NIORT ou par mail à service.client.tanlib@transdev.com

Une fois le dossier de pré-inscription déposé et instruit par le service, un conseiller prendra directement contact avec vous pour fixer les modalités de mise à disposition du vélo.

Tarifs location payante :

- location mensuelle : 40 € (au comptant) ;
- location annuelle : 360 € soit 3 mois gratuits (payable au comptant ou en 9 fois sans frais) ;
- tarif étudiants : 3 mois d'essai gratuits + 20 €/mois ou 180 €/an sur présentation d'une carte étudiant ou justificatif de scolarité en cours de validité.
- demandeur d'emploi : 10 €/mois sur justificatif

LE SAVIEZ-VOUS ? votre employeur prend 50% de votre abonnement !

Avant de vous engager sur une location longue durée, vous avez la possibilité d'essayer un vélo mis à disposition dans votre mairie.

TANLIB – Trottrinettes électriques

Tanlib vous permet d'essayer gratuitement, pendant 2 mois, une trottrinette électrique que vous garderez et utiliserez comme si elle était à vous, pour vos déplacements doux.

Pour bénéficier de ce service, il faudra :

- avoir au moins 18 ans ;
- habiter la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;
- s'engager sur une caution de 800 € ;
- fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant la pratique d'une trottrinette électrique.

La location comprend un compteur, un gilet de sécurité et un antivol.

Comment s'inscrire :

Je retire le dossier de pré-inscription soit à l'agence Tanlib ou soit directement en le téléchargeant sur :

www.tanlib.com/atrottinette-75.html

Je dépose le dossier de pré-inscription, soit à l'agence Tanlib, soit par courrier à : Tanlib - Service Vélo - 8 rue Paul Sabatier - 79 000 NIORT ; ou par mail à :

service.client.tanlib@transdev.com

Tarifs location payante :

- location mensuelle : 20 € ;
- location annuelle : 180 € (3 mois offerts) ;
- Tarif étudiant : 10 €/mois ou 90 €/an (3 mois offerts) sur présentation d'une carte étudiante ou justificatif de scolarité en cours de validité.
- demandeur d'emploi : 10 €/mois sur justificatif

Tanlib - Covoiturage

Le site www.covoiturage-tanlib.fr permet de mettre en relation conducteurs et passagers qui souhaitent partager leurs trajets. Régulier ou occasionnel, dans la Communauté d'Agglomération du Niortais, trouvez le covoiturage qui vous correspond.

Des aires de covoiturage existent actuellement dans l'agglomération. Retrouvez leur localisation sur le site. Ces aires de covoiturage permettent aux automobilistes de stationner gratuitement leur véhicule et en toute sécurité.



— *Jérémy Debaës* —

SERRURERIE - METALLERIE

Création sur mesure

ACIER - ALU - INOX

- Garde de Corps
- Vèrrière - Portail
- Escalier
- Meuble Bois Acier

DEPANNAGE

43 avenue de la Repentie - 79460 MAGNÉ

06 71 85 69 96

eirl-debaes@outlook.fr



LES TONTONS TRAITEURS



Restaurant - Bar - Boutique traiteur

38/40 GRANDE RUE 79460 Magné

lestontonstrateursmagne@gmail.com

0986435703/0785993762

Traitement des déchets

La CAN a en charge la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les particuliers sur le territoire des 42 communes de l'Agglomération.

Elle permet aux habitants de trier leurs déchets : ordures ménagères, emballages ménagers, verre, déchets compostables,... avant de les collecter en porte-à-porte ou de les récupérer auprès des points d'apport volontaire ou en déchèterie.

Pour toutes questions sur la gestion de vos déchets, contactez le service Déchets ménagers au **0 800 33 54 68** ou par mail :

service.dechet@agglo-niort.fr

<https://www.niortagglo.fr/fr/habiteretudier/dechets-menagers/index.html>

Collecte en porte à porte

- déchets ménagers : chaque jeudi ;
- emballages ménagers : le vendredi tous les 15 jours.

Déchèterie : 1 allée de l'Artisanat

05 49 34 69 38

La CAN dispose de 12 déchèteries pour permettre à ses habitants de déposer, toute l'année, les déchets (sauf les ordures ménagères) qui ne peuvent être collectés en porte-à-porte ou aux points d'apport volontaire.

A compter du 1^{er} janvier 2022, pour accéder aux déchèteries de Niort Agglo, vous devez badger. Ce badge permet d'optimiser le service et de maîtriser les coûts de fonctionnement.

Renseignements :

<https://decheteries.niortagglo.fr>

05 49 78 74 70

Conditions d'accès :

- 24 passages/an, à tous les sites et tous les flux ;
- les apports sont gratuits pour les particuliers résidant sur le territoire de Niort Agglo ;
- les apports sont payants pour les professionnels ;
- accès limité à 2 passages par jour ;
- apport limité à 2m³ par passage avec possibilité pour le gardien de comptabiliser

un passage supplémentaire si apport supérieur à 2 m³ ;

- dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture de la déchèterie ;
- véhicules autorisés : < 3.5 t ;
- véhicules interdits : les véhicules non immatriculés sauf 2 roues, les tracteurs hors gabarit donné ci-dessus et engins agricoles.

Horaires :

Lu, Me, Ve, Sa : 9 - 12h et 14 h - 18h

Ma : 14h - 18h - Je : fermée.

Fermée les jours fériés

Points d'apport volontaire

Implantés en différents lieux de la commune, ils permettent de recevoir le verre, les emballages et le papier.

- rue du château
- parking de la salle omnisports ;
- salle polyvalente ;
- angle route de la Chapelle /route de l'Ouchette ;
- rond-point de la Repentie ;
- déchèterie ;
- rue des Violettes.

Le compostage

Il existe deux modes de traitement des déchets organiques pour les transformer en compost :

- le compostage à la maison ;
- le compostage à la déchèterie du Vallon d'Arty.

Composter à la maison, une solution écologique et économique :

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. A compter de 2024, chacun de nous sera tenu de trier à la source ses biodéchets et de les valoriser. Le retour au sol de ces matières organiques

Traitement des déchets

contribue au maintien de la fertilité des sols. Ainsi au-delà de l'intérêt de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un intérêt agronomique. NiortAgglo mise aussi bien sur la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts, lombricompostage...) que sur la collecte séparée (sur les 2 communes les plus denses) pour tenir ses obligations et vous apporter une solution.

Niort Agglo encourage cette pratique avec la mise à disposition gratuite d'un premier composteur. Réservez le auprès du service déchets ménagers au **0 800 33 54 68** ou par email : service.dechet@agglo-niort.fr ;

Le retrait des composteurs se fait sur le site de l'ancienne déchèterie du Vallon d'arty – chemin de la vallée d'arty à Niort.

Mes déchets verts et le paillis

Le paillage est une technique simple qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin ou de votre potager. Ces matériaux organiques sont à portée de main puisqu'il peut s'agir des tontes de gazon, des feuilles mortes, de broyat de végétaux, de paille... Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des mauvaises herbes. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir. Cela vous fera gagner des heures de désherbage et d'arrosage.

Objets volumineux

La CAN propose un service gratuit de collecte de vos déchets volumineux en porte-à-porte, type sommiers, gros électroménagers (gazinière, frigo, lave-linge,...), meubles non démontables,...

Sont exclus tout objet ou déchet non déclarés lors de la prise de rendez-vous, ainsi que les objets pouvant loger dans un coffre de voiture. Pour ce type d'objet, vous pouvez faire appel à des associations caritatives comme le Secours Populaire, Anneau de l'Espoir ou Emmaüs (service gratuit en porte à porte).

Important : lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil usagé.

Vous êtes un particulier et vous souhaitez vous débarrasser d'un déchet volumineux ?

- Contactez la CAN en précisant votre adresse postale et votre numéro de téléphone ;
- Le service des déchets ménagers de la CAN vous recontactera pour fixer un rendez-vous. La collecte est effectuée du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 16 h ;
- Le jour prévu pour la collecte, les déchets volumineux devront être présentés sur le domaine public sans entraver la circulation, ou de manière générale, la sécurité des usagers (absence de trottoir, de bas-côté...).

Si ce n'est pas possible, la présence du demandeur sera exigée au moment de l'enlèvement par les agents de la CAN.

Stop Pub

La diminution des publicités non adressées (prospectus, publicités, journaux gratuits déposés dans les boîtes aux lettres) vise à réduire les impacts environnementaux liés à leur production et leur distribution. 8 à 10% des boîtes à lettres sont munis d'un « Stop Pub ».

Ces autocollants sont disponibles dans votre mairie et au siège de l'Agglomération du Niortais, 140 rue des Equarts à Niort.

PISTE
PRIVÉE
DE
10 000 M²
SUR PLACE



Nathalie Paul
CHATAIGNER
FORMATIONS
AUTO MOTO ÉCOLE

+ DE
500
ÉLÈVES
PAR AN

**PERMIS AUTO, CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PERMIS MOTO, PERMIS AM (BSR),
REMORQUE, POST PERMIS...**

BUREAU PRINCIPAL BESSINES

- 25 Rue des Charmes -

Accueil tous les jours

Mardi au vendredi de 14h à 19h

Samedi de 10h à 12h

Lundi sur rendez-vous

Cours de code-test

Mardi et jeudi de 18h à 19h.

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h

BUREAU SECONDAIRE PRAHECQ

- Espace Gazeau -

Cours de code-test & accueil

Mercredi de 18h à 20h / Samedi de 10h à 12h

SUIVEZ-NOUS



TÉL. 05 49 28 36 58

WWW.CHATAIGNER-FORMATIONS.FR

Démarches administratives

Le site officiel de l'Administration française est www.service-public.fr



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Depuis 2017, les usagers doivent effectuer leur demande de carte d'identité dans une commune équipée d'un « dispositif de recueil » qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées ce qui permet de sécuriser la CNI, **valable 15 ans, qui reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.**

Un nouveau service : la « pré-demande en ligne » de la carte d'identité

- l'usager peut remplir en ligne sa pré-demande de CNI ;
- il n'a pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie ;
- un numéro de pré-demande lui est attribué qu'il doit noter ou imprimer ;
- ce numéro permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://moncompte.ants.gouv.fr>
<https://passeport.ants.gouv.fr>

Vous devrez vous rendre dans l'une des mairies habilitées pour déposer votre dossier avec pièces justificatives.

Pour la mairie de Niort, il convient de prendre rendez-vous au **05 49 78 75 22** pour la mairie centrale ou au **05 49 04 01 06** pour la mairie de quartier du Clou Bouchet.

Information en ligne :

<https://www.vivre-a-niort.com/>

Qui peut demander un passeport ?

Le demandeur doit être de nationalité française. Il doit déposer sa demande en personne, il n'est pas possible d'effectuer cette démarche par mandat ou par correspondance.

Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel. Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.

Lors du dépôt de la demande, la présence du mineur, ou du majeur placé sous tutelle, est requise lors du dépôt de la demande.

Lors du retrait du passeport, la présence du mineur de plus de 12 ans, ou du majeur sous tutelle, est requise. La présence du représentant légal est dans tous les cas requise, quel que soit l'âge du demandeur avec justificatif à l'appui.

Démarches administratives

Quelle est la durée de validité d'un passeport ?

- pour les personnes majeures : 10 ans ;
- pour les mineurs : 5 ans.

Les personnes qui achètent des voyages sur Internet avec une date de départ proche doivent, préalablement à cet achat, s'assurer qu'elles détiennent le titre de séjour requis pour leur déplacement, ce motif n'ouvrant pas droit à la délivrance d'un passeport en urgence.



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Certaines démarches concernant l'immatriculation doivent être obligatoirement effectuées en ligne sur le site :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Il n'y a plus d'accueil du public à la préfecture pour ces démarches.

Il s'agit des démarches suivantes :

- changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France) ;
- déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule) ;
- modifier son adresse sur la carte grise ;
- demander un duplicata du certificat d'immatriculation pour perte, vol ou détérioration ;
- obtenir un certificat de situation administrative (non gage).

L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via le téléservice :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

PERMIS DE CONDUIRE

Certaines démarches concernant le permis de conduire doivent être obligatoirement effectuées en ligne sur le site :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Il s'agit des démarches suivantes :

- **Inscription au permis de conduire pour passer les examens** : primo-accédant ; extension de catégorie.
- **Demande de titre en cas de** :
 - réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation) ;
 - vol, perte, détérioration ;
 - expiration de sa durée de validité ;
 - changement d'état civil ;
 - validation de titre ou diplôme professionnel ;
 - conversion de brevet militaire.

Acheter un timbre fiscal :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

Démarches administratives

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte.

Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

Vous recevez entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

Pendant cette journée, vous recevez des enseignements sur :

- les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et des différentes formes d'engagement (volontariat de service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense) ;
- le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.

Vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française. À la fin de la journée, un certificat de participation à la JDC ou une notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption est remis.



Démarches administratives

L'ETAT CIVIL

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) ou du livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000.

Ces démarches peuvent également être effectuées en ligne à l'adresse :

<https://www.service-public.fr>

Les actes peuvent donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation.

Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. **Tous ces actes sont délivrés GRATUITEMENT.**

> **Acte de naissance** : vous devez faire une demande auprès de la mairie de votre lieu de naissance.

Si vous êtes né(s) à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes :

www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

> **Acte de mariage** : vous devez faire une demande auprès de la mairie de votre lieu de mariage.

Si vous vous êtes marié(s) à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes :

www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

> **Acte de décès** : une copie intégrale d'acte de décès peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès.

Vous pouvez faire la demande soit auprès de la mairie du lieu du décès, soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt. Si le décès a eu lieu à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes :

www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

LIVRET DE FAMILLE

Un livret de famille est délivré aux époux à l'occasion de leur mariage ou lors d'une naissance hors union. Toute modification liée à l'état civil des personnes inscrites dans le livret (séparation, naissance, adoption, changement de nom et prénom, de sexe, décès) doit faire l'objet d'une mise à jour. Elle est obligatoire et elle incombe à son titulaire. Tout changement dans votre état civil ou situation de famille doit y être intégré. Dans certains cas, un nouveau livret peut vous être délivré.

En cas de perte, vol ou détérioration ou séparation, vous pouvez faire une demande de duplicata auprès de la mairie de votre lieu d'habitation.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le pacte civil de solidarité (PACS) est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention.

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire en fournissant certains papiers. Une convention type peut être téléchargée à l'adresse suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48755

Démarches administratives

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. L'enfant doit produire une AST même s'il n'effectue qu'une escale à l'étranger.

Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Vous devez télécharger le formulaire sur le site suivant :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis janvier 2019, l'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche volontaire et gratuite.

La demande est accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ou de se renseigner en mairie.

Votre demande d'inscription, tout au long de l'année, peut également être effectuée directement en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La date limite du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription en cas de scrutin.

À savoir :

En 2024, les prochaines élections sont :

- Élections européennes le 9 juin 2024.

Pour pouvoir voter lors de ces élections, il est possible de s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi avant le 1^{er} tour de scrutin.





FAIRE DU CONTREPLAQUÉ
LE MEILLEUR DU BOIS



www.groupe-thebault.com



LES FORMATIONS

DU MARAIS LFD

Commerce, Management, Marketing & Environnement

**Votre Centre de Formation
à Magné (79)**

BAC à BAC+5

☎ 05 49 35 39 01

www.formationen-marais.com



MARAIS ELEC

Électricité générale

Travaux neuf et rénovation,

Chauffage, climatisation, domotique, automatisme

Réseau informatique, système d'alarme

M. CHARRIER Éric

8, le clos du Clouzis
79460 Magné

Port. : **07 82 68 92 22**
Tél. : **09 80 58 89 91**

email : **marais.elec@gmail.com**

Enfance & Famille

Espace Petite Enfance

358, av. du Marais Poitevin

79460 MAGNÉ

Tél. 05 49 04 91 01

sivu.coulon-magne@orange.fr

Directrice : Angélique BION

infirmière puéricultrice

Directrice adjointe : Marie-Laure NIGLAUT -
éducatrice de jeunes enfants

Secrétaire du SIVU : Sylvie BAZIREAU

Le multi-accueil

La structure dispose de 18 places, en accueil régulier ou occasionnel.

Les enfants accueillis ont entre 10 semaines et 4 ans. Les pré-inscriptions s'effectuent sur rendez-vous.

9 agents interviennent auprès des enfants : 1 infirmière puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 4 agents sociaux.

Les couches sont fournies et les repas diversifiés, adaptés à l'alimentation des tout petits.

Dans le cadre du projet pédagogique, sont proposées des activités manuelles, des activités d'éveil sensoriel et motrices.

L'équipe travaille auprès des enfants afin de les laisser progressivement évoluer seuls et à leur rythme ; son rôle est de les accompagner dans leurs acquisitions et de conseiller les parents dans cette évolution.

Le Relais Petite Enfance du Marais Poitevin (RPE)

- un service ouvert à tous, gratuit et animé par une éducatrice de jeunes enfants ;

- un espace d'échanges qui propose des temps d'éveil, d'expression et de socialisation entre adultes et enfants.

Plus d'informations auprès de la responsable du RPE, Marie-Laure NIGLAUT

rpe.maraispoitevin@gmail.com

- sur rendez-vous : les lundis et mardis de 16h à 18h30 ;

- permanence : le jeudi de 9h à 12h.

Pour les familles :

- une information sur les différents modes d'accueil à Magné, Coulon ; Les temps de rencontres entre professionnels à l'occasion d'animations, de soirées débats, d'informations thématiques...

- un accompagnement dans votre fonction de parent employeur (droits et obligations).

Pour les professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel :

- un accompagnement dans votre profession (droits et obligations) ;

- une orientation vers les interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation ;

- des informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et sur les démarches à effectuer pour le devenir ;

- une écoute et des rencontres autour de thèmes variés ;

- un accès à une documentation professionnelle.

Pour le jeune enfant :

Le Relais est un espace pour jouer et grandir sous la responsabilité de son assistante maternelle.

Groupe scolaire « Les Hirondelles »

345 Av. du Marais Poitevin

05 49 35 72 50

ce.0790197k@ac-poitiers.fr

L'école de Magné accueille 185 enfants dont 12 ULIS et comprend 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires. 9 enseignant(e)s sont en poste dont Gaëlle DIEUMEGARD-LAFOIX, la directrice.

Enfance & Famille

Dispositif ULIS

(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Depuis la rentrée 2020, des enfants en situation de handicap ont intégré le groupe scolaire. Les enfants sont répartis dans les différentes classes correspondant à leur âge ou un an de moins et disposent d'un accompagnement partiel par un enseignant référent. Ils sont également soutenus par une **AESH** (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap).

Restaurant scolaire

Les menus sont élaborés sous couvert d'un nutritionniste et réalisés sur place en privilégiant le « fait maison », donnant la priorité aux produits frais, locaux et biologiques. A cet effet, la commune a obtenu la 2^e fourchette du label « Territoire Bio Engagé » signifiant qu'au moins 35% des produits servis au restaurant scolaire sont bio.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

345 Av. du Marais Poitevin
05 49 35 08 67 (élémentaire)
05 49 35 70 27 (maternelle)

La responsable de l'accueil périscolaire est Martine GRAPAIN

m.grapain@ville-magne.fr

Sur le temps de garderie, les enfants sont accueillis :

- le matin de 7h30 à 8h35 ;
- le soir de 15h45 à 18h30 (temps gratuit de 15h45 à 16h30).

Le rythme de 4,5 jours est reconduit.

Les ateliers périscolaires se déroulent de 15h45 à 17h, pour les enfants des classes élémentaires et de 15h45 à 16h45, par session de 30 minutes ou 45 minutes, pour les enfants des classes maternelles.

10 associations, intervenants et bénévoles contribuent aux animations proposées dans ce cadre.

	Horaires des cours		Garderie
	Matin	Après-midi	05 49 35 70 27 (côté maternelle) 05 49 35 08 67 (côté élémentaire)
Lundi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	Matin : 7h30 / 8h35 APS : 15h45 / 16h30 ou 17h (selon les activités) Garderie : 16h30 / 18h30 ou 17h / 18h30 (selon les activités)
Mardi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	
Mercredi	8h45 / 11h45		
Jeudi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	
Vendredi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	

Enfance & Famille

L'accueil de loisirs

Le Centre Socioculturel du Marais, une association multifacette

3 place de la Coutume 79510 Coulon
05 49 35 99 90

contact.lemarais@csc79.org

Les temps forts seront des temps festifs et culturels (fête du centre, expos d'été, soirée cabaret, conférences et débats) et des temps solidaires et participatifs (téléthon, gratiféria, bourse solidaire, vide grenier..., troc plantes).

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Nous vous proposerons prochainement des temps de rencontre pour partager vos contributions. Les administrateurs, les salariés sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations. C'est l'occasion pour vous de proposer vos idées et participer à la vie du centre socioculturel du Marais.

Toute l'actualité du CSC du Marais sur :

- la plaquette des activités ;
- www.lemarais.csc79.org ;
- la newsletter.

LES SERVICES	LES LOISIRS ET TEMPS LIBRES	VIE SOCIALE
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux habitants • Appui associatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Art et créations • Sport et bien-être • Loisirs des associations hébergées • Accueil enfance • Accueil jeunes • Accueil familles • Accueil seniors 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et soutien • Espace emploi • Atelier numérique • Assistante sociale • Écrivain public • Mission locale



FORTES TÊTES ET TÊTES À CLAQUES

BIÈRES ARTISANALES DU MARAIS POITEVIN

Découvrez tous nos produits sur :
www.brasserieumarais.fr

2 rue du port de brouillac 79510 Coulon - Tél 05 49 24 35 94
contact@brasserieumarais.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



ALEXANDRA TOILETTAGE

lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 9h à 17h30 en continu
samedi matin de 9h à 12h
jeudi fermé

13 rue du grand port 79460 MAGNÉ
07 49 34 19 33

Social

Centre Communal d'Actions Sociales

06 77 73 59 69

05 49 35 71 80

Le CCAS est un service public communal.

Ce service s'adresse particulièrement aux personnes en difficultés sociales ou financières de manière temporaire ou durable ; aux personnes âgées de 60 ans ou plus ou aux personnes en situation de handicap.

Le CCAS peut proposer :

- des aides financières pour faire face aux charges quotidiennes (alimentation, eau, loyer, énergie, frais de scolarité, de loisirs...);
- des échanges pour vous aider et vous orienter afin de surmonter des difficultés liées au logement, gestion du budget, santé...

En cas d'alerte canicule ou dans le cadre du plan hivernal et Covid-19, le CCAS s'organise pour rendre visite aux personnes inscrites sur le registre communal afin d'identifier leurs besoins et de les orienter.

Sa compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune.

Bien qu'il soit étroitement lié à la commune, il a une autonomie de gestion grâce à un budget propre dont la subvention municipale constitue la principale ressource. Il peut aussi recevoir des dons et legs.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune et composé d'élus du conseil municipal et de représentants d'organismes extérieurs nommés par le président.

Le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations.

Pour toute demande d'aide, contactez l'assistante sociale du secteur ou directement la mairie.



L'Aide à Domicile en Milieu Rural de la Venise Verte (ADMAR)

31, rue Gabriel Auchier

79510 Coulon

05 49 35 83 65

admr.veniseverte@fed79.admr.org

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : mardi et vendredi de 9h à 12h30.

Services proposés :

- garde d'enfants à domicile ;
- ménage - repassage ;
- services pour personnes en situation de handicap ;
- services pour seniors (aides à domicile, soins à domicile, aide aux aidants) ;
- soutien aux familles ;
- transports accompagné.

L'assistante sociale

Christine TOUMI est l'assistante sociale de secteur au Relais Médico-Social de Frontenay-Rohan-Rohan. Elle assure une permanence le mardi après-midi au Centre Socio Culturel de Coulon, uniquement sur rendez-vous, à prendre au préalable en contactant le Relais Médico-Social au **05 49 77 10 60**.

Elle peut effectuer des visites à domicile, selon la situation, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Social

Nature Solidaire

109 rue du Moulin - 05 49 35 88 12

accueil@nauresolidaire79.fr

ventes@nauresolidaire79.fr

Facebook : [Nature-Solidaire](#)



Association d'insertion, sa mission est d'accompagner vers l'emploi des personnes en situation de précarité et de leur permettre de retrouver une autonomie dans leurs démarches et progressivement, un emploi durable.

Deux types d'activités sont proposés :

des chantiers environnementaux et un chantier en maraîchage biologique.

Sont proposés à la vente :

- des légumes bio ;
- du bois-bûche issu des chantiers environnementaux. Il est livré à domicile sur les communes proches de Magné.

Le point de vente est ouvert tous les mercredis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



LES NOTAIRES
DE LA BRÈCHE

M^e Catherine BOUËDO

Notaire associé

M^e Marion MASOTTI

Notaire salarié

22, rue de la Reine des Prés
79460 MAGNÉ

Tél. 05 49 35 90 02
catherine.bouedo@notaires.fr



LES NOTAIRES
DE LA BRÈCHE

Social



Transports Solidaires Maraichins

Les déplacements solidaires : une solution pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité.

? POUR QUI ?

Pour les personnes de Coulon et Magné qui ne peuvent pas conduire ou n'ont pas de véhicule.

? PAR QUEL MOYEN ?

Avec des chauffeurs bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.

? COMMENT ÇA MARCHE ?

1. J'adhère au CSC du Marais
10€ (indiv.) ou 17€ (familial)

2. Je réserve par téléphone 3 jours à l'avance

3. Je me laisse transporter à destination par un chauffeur bénévole

4. Je règle au retour en espèces ou par chèque contre reçu remis pas le chauffeur

? QUEL TARIF ?

Les kilomètres parcourus sont calculés à partir du domicile du chauffeur bénévole. L'indemnité sera de 0,32 €/km avec un minimum de 3 €.

? POUR ALLER OÙ ?

Faire des démarches administratives, aller chez le médecin, le coiffeur, rendre visite à un proche... dans un rayon de 30 km autour de Coulon et Magné.
(horaires de transport : 8h-30-18h)

C'est un service à vocation sociale et d'entraide qui n'intervient qu'en complément des autres services de transports existants.

Vous souhaitez vous proposer comme chauffeur bénévole ou bénéficier du services : contactez-nous.

TRANSPORTS SOLIDAIRES MARAÎCHINS

Du mardi au vendredi (9h-12h30 / 14h-18h)

3 Place de la Coutume

79510 COULON

TEL : 05 49 35 99 90

MAIL : contact.lemarais@csc79.org



Tarifs municipaux

Location aux particuliers

Salle polyvalente	Magné	Hors Magné
Location sans cuisine du 16/03 au 15/10	120 €	150 €
Location sans cuisine du 16/10 au 15/03	140 €	200 €
Location avec cuisine du 16/03 au 15/10	160 €	260 €
Location avec cuisine du 16/10 au 15/03	180 €	300 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Salle des Tritons - Espace Pierre Waldeck Rousseau	Magné	Hors Magné
Location du 16/03 au 15/10	60 €	80 €
Location du 16/10 au 15/03	80 €	100 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Location aux associations

Salle polyvalente	Magné/Coulon	Hors Magné/Coulon
But non lucratif sans cuisine	Gratuit	
But non lucratif sans cuisine du 16/03 au 15/10	Gratuit	150 €
But non lucratif sans cuisine du 16/10 au 15/03	Gratuit	200 €
But non lucratif avec cuisine du 16/03 au 15/10	30 €	260 €
But non lucratif avec cuisine du 16/10 au 15/03	50 €	300 €
But lucratif sans cuisine du 16/03 au 15/10	40 €	200 €
But lucratif sans cuisine du 16/10 au 15/03	60 €	250 €
But lucratif avec cuisine du 16/03 au 15/10	60 €	380 €
But lucratif avec cuisine du 16/10 au 15/03	90 €	400 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Salle des Tritons Espace Pierre Waldeck Rousseau	Magné/Coulon	Hors Magné/Coulon
Location non lucrative	Gratuit	
Location lucrative du 16/03 au 15/10	20 €	100 €
Location lucrative du 16/10 au 15/03	40 €	150 €
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Sono

Salle polyvalente	
Association Magné/Coulon	30 €
Particuliers	30 €
Caution	600 €

Tables & chaises

Associations locales	Gratuit
Associations forfait livraison du conteneur (bar, cuisine, tables et/ou chaises)	65 € / aller 65 € / retour
Particuliers (lot de 10 chaises)	5 €
Particuliers – la table	2 €
Caution	250 €

Cimetière

Concession trentenaire	160 €
Concession cinquantenaire	210 €
Caveau cinéraire 15 ans	160 €
Caveau cinéraire 30 ans	210 €
Caveau cinéraire naturel 15 ans	50 €
Caveau cinéraire naturel 30 ans	100 €
Columbarium 7 ans	100 €
Columbarium 15 ans	120 €
Columbarium 30 ans	150 €



BERTRAND
P A Y S A G E

—
Depuis 1978
—

Création
Entretien*
Terrasses (bois, céramique,
pierre naturelle)
Clôtures rigides
Panneaux bois et alu
Béton désactivé...

*Vous pouvez bénéficier d'une réduction
d'impôts de 50% sur le montant TTC des
prestations de service à la personne

05.49.35.73.86 - 06.08.46.89.26

www.bertrandpaysage.fr - contact@bertrandpaysage.fr

Bienvenue chez **evergie** 



POÊLES ET CHEMINÉES CONTEMPORAINES
Vente • Installation • Entretien • Ramonage

Z.A. 10, allée de l'Artisanat à Magné • www.evergie.fr • Tél. 05 49 05 67 19 • info@evergie.fr

Etat-civil

Dans le respect du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) «Les données personnelles enregistrées par les services d'état-civil, à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier d'état-civil». De ce fait, les personnes concernées n'ayant pas donné leur accord pour paraître dans cette publication ne seront pas nommées.

Ainsi, la rubrique nominative « Etat-civil » ne sera que partielle. Sachez qu'en 2023, il y a eu 11 naissances, 5 mariages, 26 décès et 2 PACS.

Naissances

Eliott MEUNIER PAPOT, 20/01/2023

Matéo PARISY, 28/04/2023

Gabriel POT GUIMBRETIÈRE, 31/05/2023

Adrien FAUCHER, 19/08/2023

Mariages

Nelly GILBERT & Sébastien PAJOT, 12/08/2023

François FABRE & Ludovic MARIÉ, 25/08/2023

Nathalie PAUL & Jean-Yves PIQUEREAU, 02/09/2023

Justine CHAUVET & Nicolas BACHELIER, 30/09/2023

Décès

Jean-Claude DAROUX, 06/01/2023

François DEL AGUILA, 12/02/2023

Antonio RIBEIRO GONCALVES, 29/03/2023

Joseph TESSIER, 04/04/2023

Annick BASSET, 12/05/2023

Guy BORDAGE, 17/05/2023

Valérie PRADA, 19/05/2023

Thierry CAILLEAUD, 20/06/2023

Edmond THIZON, 10/07/2023

Jacky FAIVRE, 11/08/2023

Michel GRÉGOIRE, 11/10/2023

Caridad COMINO, 28/11/2023

Sanit Chauf Elec

— E I R L — M. DIETRE Jérémy —



Chauffage-Plomberie Sanitaire
Energie renouvelable
Electricité Générale

07 61 20 01 69

2 RUE DE L'ARTISANAT
ZA LA CHAUME AUX BÊTES
BOX N15
79460 MAGNE



SARL CHETCUTI



TRANSPORTS PUBLICS
TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT
DÉMOLITION
LOCATION MATÉRIEL

342 av. du Marais Poitevin - BP 16
79460 MAGNÉ

Tél : 05 49 35 71 22 - Fax : 05 49 35 23 83

OLÉRON

Tél : 05 46 47 98 42

ÎLE DE RÉ

Tél : 05 46 41 37 05

Associations



Espace Festiv'été



Aire multisports

(jeux enfants, roller, basket)
Accès libre à côté de la salle
omnisports.

Courts de tennis

Parking du 11° GRCA
Réservation à la boulangerie
La Pistorelle 37 Grande Rue,
aux horaires d'ouverture
Tarif : 5 €/heure

Piscine Jean THÉBAULT

143 av. du Marais Poitevin
05 49 08 58 98
piscine.magne@agglo-niort.fr

Salle omnisports

424 av. du Marais Poitevin
05 49 35 25 62
En cas d'urgence
Accès uniquement sur les
créneaux des associations

Terrains de football

Parking du 11° GRCA
Av. du Marais Poitevin

Terrains de pétanque

À côté de l'espace du Bief
Accès libre.



Sommaire Associations

ABC - Badminton Club	58	Festi'Magné	62
ABCouture	61	Football Club de la Venise Verte	59
ABM - Aventures du Bout du Monde	61	Foot Loisirs	59
ACCA	61	Global Hapkido Magné	59
AMEROC - Club d'escalade	58	Gilde de l'improbable	65
Amicale des donneurs de sang	63	Gymnastique Volontaire	59
Les Amis du Four à Pain	63	Les Heures Soyeuses	62
Les Amis du Four Pontet	63	Les Jardins en Partage	62
Les Anciens Combattants	57	Judo Club	60
APE Magné	57	Lire & Délire	63
Billard Club Magné	58	Magné Animation	62
Cec Dance	59	Magné Joue	63
Chorale Grain de phonie	62	Magné Sports	60
Club des Loisirs	62	La Maraîchine de Pétanque	60
Club des Travaux Manuels	62	Modèle Club Magnésien	63
Comité de Jumelage Magné-Vallesaccarda	58	Les Randonneurs du Marais	60
Comité de Jumelage Magné-Weitnau	58	Sport Santé Deux-Sèvres	65
Comité de Sauvegarde de la Chapelle Sainte Macrine	63	Taekwondo du Marais	60
Communauté Chrétienne	57	Tennis Club de la Venise Verte	61
Couleurs Yoga	59	Le Théâtre du Marais Perdu	65
Dadou Babou	57	Toum Porte Océane Tai Chi Chuan	61
Une école pour Kibur	57	Unhican	57
		Volley-Ball Club Magné	61



JPV Pub & Com

AGENCE DE COMMUNICATION
CRÉATION & IMPRESSION

ASSOCIATIONS

Affiches, billeteries, dépliants,
calendriers, agendas, etc...

ARTISANS, COMMERÇANTS

Autocopiants, bloc notes, carnets,
plaquettes, flyers, facturiers, roll'up,
affiches, panneaux de chantier,
banderoles, cartes de visite, enveloppes,
papier à entête, etc...

COLLECTIVITÉS

Bulletins municipaux, agendas, plans de
ville, guides touristiques et pratiques,
panneaux publicitaires, etc...

22 route de Poitiers
86800 Saint Julien l'Ars

05 49 51 37 79 - pubetcom86@orange.fr

www.jpvpubetcom.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Contact : Jacky PIN, Secrétaire

05 49 35 73 80

pin.jacky@wanadoo.fr

Activité : Pérenniser et transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.

Participer aux cérémonies officielles.

Adhésion : Femmes : 5 € / Hommes : 20 €

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Contacts : Paroisse St-Pierre St-Paul NIORT

Père Julien DUPONT

07 71 87 32 27

niort@poitiers-catholique.fr

Thérèse THIZON - 05 49 35 72 15

marithe.thizon@sfr.fr

Lieu et horaires :

- Permanence les 1^{er} et 3^e samedis matin de 10h à 11h30, square St-Germain (en face de la Mairie) pour inscriptions baptême, mariage et tous renseignements.

- Une messe est célébrée à 10 h 30 : le 1^{er} dimanche du mois à Bessines, le 2^e dimanche à Magné, le 3^e dimanche à St-Liguaire et le 4^e dimanche à Ste-Pezenne.

- Messe paroissiale le 5^e dimanche du mois à Niort.

DIVERS

UNHICAN MARAIS POITEVIN - Hébergeurs indépendants de la CAN

Contact : Guy PETIT, Président

06 76 00 42 34

lacagouillette@hotmail.com

<https://tourisme-maraispoitevin.fr>

Adhésion : 25 €

ENFANCE / JEUNESSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Contacts : Marion DALIN, Présidente

Carole GOUTENÈGRE, Présidente adjointe.

magne.ape@gmail.com

<http://ape-magne.jimdo.com>

<https://www.facebook.com/apemagne79>

Activité : Son but est d'améliorer la vie quotidienne des élèves, d'organiser des manifestations et activités scolaires extra-scolaires pour aider les enfants à s'épanouir, faciliter la communication et la rencontre entre parents.

Manifestations proposées : la venue du Père Noël, opération jus de pommes, carnaval, chasse aux oeufs, fête de l'école,...

DADOU BABOU

Contact : Katia LÉGERON, Présidente.

06 79 86 58 31

legeron.katia@orange.fr

Lieu et horaires :

L'association regroupe les assistantes maternelles et leurs enfants pour leur permettre de découvrir la vie en collectivité et de participer à des activités manuelles, de motricité et des sorties pédagogiques. Elles se retrouvent le lundi et le jeudi matin de 9h à 11h dans des locaux de l'espace petite enfance de Magné.

Adhésion Assistante maternelle : 30 €

Famille des enfants : 20 €

HUMANITAIRE

UNE ÉCOLE POUR KIBUR

Contact : Isabelle TROMAS, Présidente.

06 79 61 30 95

unecolepourkibur@gmail.com

Activité : Kibur était réfugiée dans un camp au Kenya lorsqu'elle a été accueillie à Magné où elle est restée dans sa famille d'accueil maraîchine de fin 1993 à 2000.

L'association souhaite apporter son aide collaborative au développement du système éducatif du village de Wofargif en Ethiopie d'où est originaire Kibur et où résident encore ses parents. A ce jour le 1^{er} projet (achat de livres pour le lycée) a été financé grâce aux adhésions et aux dons et diverses opérations de sensibilisation (réalisation d'un film sur l'Ethiopie, participation au festival d'ABM à Magné, soirées d'échanges sur l'Ethiopie).

Adhésion : 10 €

JUMELAGES

COMITÉ DE JUMELAGE
MAGNÉ-VALLESACCARDA

Contacts : Véronique GRATREAU, Présidente.
06 74 00 08 61

Sylvie RENAULT, Secrétaire.
06 86 73 70 21

Marie-Christine ALBERT, Trésorière
06 08 95 28 52

Activité : Depuis 2010, Magné est jumelée avec la commune italienne de Vallesaccarda, à l'est de la Campanie. Des liens toujours plus riches se tissent autour d'échanges, voyages ou manifestations.

Cours d'italien tous les jeudis de 18h45 à 20h - Espace Waldeck Rousseau - Salle des Libellules.

COMITÉ DE JUMELAGE
MAGNÉ-WEITNAU

Contacts : Magali VAUVERT, Présidente
06 81 85 51 53

vauvert.magali@orange.fr
Michelle HEUDEL, Secrétaire
06 88 97 58 97

www.jumelage-magne-weitnau.eu

Activité : Jumelée depuis 37 ans à la commune bavaroise de Weitnau. L'objectif du comité est de favoriser tous les échanges permettant à chacun dans un cadre très convivial de découvrir un pays, une culture et de favoriser ainsi l'amitié entre les peuples.

Principaux événements : voyage à Weitnau, accueil des habitants de Weitnau, accueil des jeunes de Weitnau en août, soirée choucroute en octobre, marché de Noël fin novembre.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - salle des Loutres.

- Octobre et novembre, tous les jeudis de 14h à 17h30 : ateliers du marché de Noël

- Samedi matin : cours d'allemand

- Groupe de discussion en allemand 1 fois par mois de 18h à 20h.

Adhésion : 25 € par famille.

SPORTS

ABC - BADMINTON CLUB
ET SPEEDMINTON

Contact : Olivier RENAULT, Président
06 59 29 53 95

osrenault@orange.fr

Lieu et horaires : Salle omnisports

- Lundi : 20h30 - 22h30

- Mercredi : 18h30 - 20h30

Adhésion : 12 € pour les 10-16 ans et 22 € pour les 17-80 ans

AMEROC - CLUB D'ESCALADE

Contact : Ludovic LEBRETON, Président
ameroc.magne@gmail.com

Facebook : Ameroc-Magné

Activité : Club à l'esprit très familial qui aime grimper et qui a à cœur de préserver les valeurs de l'escalade telles que la solidarité, l'écoute et le respect de l'autre. Chacun grimpe à son niveau dans le partage de moments dans la joie et la bonne humeur. Un nouveau mur a été inauguré. L'escalade est un sport très exigeant d'un point de vue physique et mental. Cela demande aussi une rigueur sans faille du point de vue de la sécurité.

Lieu et horaires :

Salle omnisports

• Enfants : lundi et mercredi à 18h30 - vendredi à 19h30 - samedi 9h30 et 10h30

• Adultes : lundi et mercredi à 19h30 - vendredi à 20h30.

Adhésion :

Adultes : 120€ / Enfants 6-17 ans : 70 € + 3 x 35 €.

BILLARD CLUB MAGNÉ

Contacts : David ZELAZNY, Président
09 86 36 10 42

billardmagne@laposte.net

<http://billardclubmagne.wordpress.com/>

Facebook : Billardclubmagne

Activité : Le Billard Club de Magné accueille celles et ceux ainsi que les jeunes, qui souhaitent connaître ou pratiquer cette activité, qui peut devenir une réelle passion et permet de

développer la concentration, la stratégie, la tactique sans oublier la technique.

Lieu et horaires : Salle omnisports : à partir de 16h, du lundi au samedi.

Adhésion :

Adultes : 145 € / Jeunes de - 16 ans : 70 €

CEC DANCE DANSE EN LIGNE

Contacts : cecdance@gmail.com

Cathy : 06 87 17 85 38

Éric : 06 12 87 12 25

www.cecdance.com

Activité : Danse en solo sur des musiques aux rythmes variés, pop, latino, funky, celtique, rock, country.

Lieu et horaires :

Salle omnisports : le mardi 19h30-22h30

le jeudi 18h-20h30 - le vendredi : 17h15-23h

Adhésion : 25 €

Cotisation : 65 € + 19 € licence

COULEURS YOGA

Contact : Maryse CHATEIGNÉ

06 30 17 84 78

couleursyoga79@free.fr

Lieu et horaires : Salle square St Germain hors vacances scolaires (1^{er} étage)

- le mardi : 17h45 et 19h15

- le jeudi : 10h, 18h

Hatha Yoga (postures, respiration, relaxation) accessible à tous.

Adhésion : 10 € + forfait annuel ou trimestriel ou à la carte (10 séances). Septembre à juin.

FOOTBALL CLUB DE LA VENISE VERTE

Contact : Dominique HAGNIER, Secrétaire

05 49 35 72 71 – 06 79 96 61 62

dominique.hagnier543@orange.fr

<https://fcvv.fr>

Facebook : FC-Venise-Verte

Lieu et horaires : Terrains de Magné, Coulon, Sansais, Le vanneau-Irleau et St Georges de Rex. Les lieux et horaires sont variables selon les catégories.

Adhésion : Selon les catégories de 108 € à 129 €.

FOOT LOISIRS

Contact : Nicolas DELAUAUD, Secrétaire

footloisirdemagne@gmail.com

Lieu et horaires : Stade de Magné, vendredi à 20h30.

Salle omnisports : mardi à 21h

Adhésion : 50 €

GLOBAL HAPKIDO MAGNÉ - MMA FIGHTING SYSTEM

Contacts : Laurent AUCOUTURIER, Président

06 14 79 67 65

global.hapkido.magne@gmail.com

Jean-Marc SAGORY, Professeur

06 30 43 36 07

jmsagory@hotmail.fr

<https://www.ghmmafs.com>

Facebook : ghmmafs

Activité : Pratique du Hapkido , Full Contact, MMA pour adultes et adolescents à partir de 16 ans, et grappling, Luta Livre à partir de 8 ans.

Lieu et horaires :

Salle omnisports de Magné : Mardi : 18h30 - 20h.

Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.

Mercredi : 15h - 16h Grappling enfant.

Mercredi : 18h30 - 20h - Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.

Jeudi : 18h30 - 20h - Hapkido tous grades.

Samedi : 17h30 - 19h - Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.

Adhésion :

Hapkido MMA full 1 fois par semaine 210 €

Hapkido MMA full 2 fois par semaine et plus 330 €

Grappling enfant 1 fois par semaine : 140 €.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Contacts : Stéphanie LEBLANC, Présidente

06 13 12 13 24

steleb69@gmail.com

Nathalie MARTIN, Secrétaire.

Nathalie VIDAL, Trésorière.

Lieu et horaires :

Salle omnisports, mercredi : 20h - 21h

Adhésion : 85 €

JUDO CLUB NIORTAIS

Contact : Christian GRELIER
05 49 77 05 09 - 06 61 40 84 81 - 06 88 98 94 19
cniortais@wanadoo.fr
www.judoclubniortais.org
Facebook : judo-club niortais

Enseignants :

Anthony MORTINI & Charles GILBERT

Activité : Le judo club Niortais comprend 9 sites d'entraînement , 3 à Niort (salle omnisports rue Barra, Gymnase de Souché et à l'Acclameur), à Fors, Vouillé, Magné, Chauray, Villiers en Plaine et Prahecq .

La pratique et les valeurs du judo apprennent aux enfants pleins de vie à canaliser leur énergie et aux enfants timides à s'ouvrir aux autres. Le judo véhicule les valeurs fondamentales pour édifier une formation morale et le respect du code est la base de sa pratique.

Au Judo club, les cours sont dispensés par trois titulaires du brevet d'État. Les inscriptions sont possibles au cours de l'année.

Contact : Christian GRELIER. **Enseignants :** Anthony MORTINI ; Charles GILBERT.

Lieu et horaires : Salle omnisports
 - lundi : 17h45 - 21h30
 - vendredi : 17h45 - 19h30

Adhésion : 12 €

Licence : 40 € - Cours : 72 € / 92 €

LA MARAÎCHINE DE PÉTANQUE

Contact : Olivier RENAULT, Président
06 59 29 53 95

osrenault@orange.fr

Lieu et horaires : Boulodrome - Espace du Bief - toute l'année.

Concours les jeudis en juillet & août

Adhésion : enfants de 10 à 16 ans : 15 €
 adultes à partir de 17 ans : 30 €

LES RANDONNEURS DU MARAIS

Contact : Nelly GAILLARD, Présidente
06 84 18 35 13 - 06 88 56 67 65
nellygaillard79@gmail.com
www.randonneur-magne.fr

Lieu et horaires : Randonnée de 10 à 12 km un dimanche matin sur deux (départ à 9 h sur le lieu de RDV).

Randonnée de 8 à 10 km un mardi après-midi sur deux (départ à 14 h sur le lieu de RDV).

Adhésion : 35 €

MAGNÉ SPORTS

Contacts : Alain SAUVIAC, Président

06 87 41 08 12

Alain MARSTEAU, Co-Président

secretariatmagnesports79@gmail.com

www.magnesports.fr

Facebook : @lacorridademagne

Activité : Corrida internationale : course pédestre populaire et festive de 10 km assortie d'une animation enfants (course de 2 km) : 29/12/2024.

Course « Aux filles de l'eau » de 7 km exclusivement féminine, en individuel ou en relais à 2 : 04/03/2023.

TAEKWONDO DU MARAIS

Contacts : Arnaud BOUTRUCHE , Président

06 79 64 03 19

tkddumarais@gmail.com

Jean-Marc SAGORY, Professeur

06 30 43 36 07

www.tkdhkddumarais.fr

Facebook : Taekwondo-Hapkido-du-Marais

Instagram : tkd_du_marais

Activité : Pratique du Taekwondo loisir et compétition pour les enfants à partir de 6 ans et adultes jusqu'à 99 ans, pratique des armes coréennes pour les adultes et adolescents.

Lieu et horaires : Salle omnisports de Magné.

Lundi : 14h30 adultes

Mardi : 17h30 - enfants - cours combat plastron - 20 h Adultes - Compétition combat

Mercredi : 16h - enfants

17h30 - cours armes - 20h - adultes - tdk et Mukisool

Jeudi : 19h30 - adultes

Samedi : 9h45-11h15 baby taekwondo

15h - enfants et adultes tous grades

16h15 - Mukisool

Adhésion : Adulte / Enfant

Plein tarif : 320 € / 260 € - Cours arme : 130 €
 Tarif réduit : 220 € / 190 € - Demi-tarif : 150 €
 Licence FFTDA : 37 € - Passeport FFTDA : 22 €

TENNIS CLUB DE LA VENISE VERTE

Contacts : Christine ZERBIB, Présidente
06 32 37 24 45

Maryvonne OCTAVIEN, Secrétaire
06 78 04 28 14

tc.veniseverte@gmail.com

Lieu et horaires : Salle omnisports
 Lundi : 18h - 20h30 / Mardi 18h - 21h
 Jeudi 17h - 20h30

Samedi : 9h30 - 13h et 13h30 - 15h

Adhésion : Jeunes : 10 € / Adultes : 15 €

Mini-tennis (4-6 ans) : 115 €

Jeunes – 18 ans (1h cours) : 145 €
 (1h30 cours) : 160 €

Adultes (cours collectif 1h30) : 160 €

Adultes loisirs : 90 €

TOUM PORTE OCÉANE TAI CHI CHUAN

Contact : Monique FICHET
06 71 26 29 34

monique.fichet2@free.fr

<https://toumporteocéane.fr>

Lieu et horaires : Salle omnisports
 Mardi : 18h - 19h30

Adhésion :

Licence annuelle et adhésion association : 49 €

Cotisation annuelle : 210 € (170 € la 1^{re} année)

Tarifs étudiant, demandeur d'emploi, retraité, sur demande...)

VOLLEY-BALL CLUB MAGNÉ

Contact : Jean-Paul LAMBERT, Président
06 49 58 00 80

jean-paul.lambert4@wanadoo.fr

Lieu et horaires :

Les mercredis et jeudis à partir de 20h30. Pas d'école pour les jeunes.

Adhésion : 25 €

LOISIRS

ABCOUTURE

Contacts : Katia LEGERON, Présidente
06 79 86 58 31

legeron.katia@orange.fr

Françoise GUILBOT, Secrétaire-trésorière
06 11 36 25 79

fraura@orange.fr

Activité : Confection de vêtements (patronage, coupe,assemblage). Modification de vêtements
 Loisirs créatifs (confection de sacs, cabas...)

Lieu et horaires :

Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons
 mercredi : 18h30 - 22h

Adhésion annuelle : 20 €

ABM - AVENTURE DU BOUT DU MONDE

Contacts : Nicole WURTZ, Présidente
06 64 91 98 08

Roselyne MATHIEU, Secrétaire

06 81 79 89 91

abmpoitou-charentes@orange.fr

Site national : <http://poitoucharentes.abm.fr>

Facebook : [abmpoitoucharente](https://www.facebook.com/abmpoitoucharente)

Activité : L'association a pour objet de regrouper des amateurs de voyages et d'aventure, dans le but de favoriser les échanges d'informations, et permettre à chacun de mieux préparer son périple et de communiquer son expérience. Les membres se retrouvent dans l'année lors de sorties conviviales pour voyager dans notre région, à l'occasion d'un « Café-voyages », pour le festival et les projections de récits de voyageurs.
 • 13^e Festival Voyager autrement les 1^{er} & 2 avril 2023 – Salle polyvalente.

Adhésion : Adhésion/abonnement au magazine Globe-trotters (6 par an).

Individuelle : 40 € - Couple : 50 €

Abonnement seul : 35 €.

ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

Contact : Daniel LARIPPE, Président
06 43 75 36 68

daniel.larippe@orange.fr

CHORALE GRAIN DE PHONIE

Contact : Jean-Paul CHAUDRON, Président
06 21 30 94 44

graindephonie.magne@gmail.com
www.choraledelapierrelevee.jimdo.com

Activité : Auparavant « Chorale de la Pierre Levée », la chorale Grain de phonie compte une vingtaine de choristes qui se retrouvent pour des répétitions décontractées mais studieuses sous la direction de Charlène Bigot, cheffe de chœur.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons.

Le lundi soir de 20h30 à 22h (hors vacances scolaires).

Adhésion : 100 €

CLUB DES LOISIRS

Contact : Sylvie CHABOT, Présidente
06 87 30 17 59

sylviedu79@hotmail.com

Lieu et horaires :

Diverses activités de groupe encadrées et organisées par l'équipe afin de prévenir contre l'isolement, la solitude et les risques d'aggravation de la dépendance. L'adhésion au Club des Loisirs de Magné permet de rencontrer et de partager lors de moments de convivialité et ouvre droit aux activités suivantes :

- **Gymnastique** : le mardi à la salle omnisports de 9h30 à 10h30
- **Pétanque** : le mardi à partir de 13h30 l'hiver et 14h l'été sur le boulodrome Espace du Bief
- **Marche** : 2 groupes - petite et grande marche le mercredi à partir de 8h30 rassemblement place du 11^e GRCA
- **Cartes** : le jeudi à la salle polyvalente de 14h à 18h.

Concours de belote, repas champêtre, voyages

Adhésion annuelle : 18 €

Inscription à la gym : de 30 € à 55 € selon le nombre de participants.

CLUB DES TRAVAUX MANUELS & LOISIRS CRÉATIFS

Contact : Dominique FAIVRE, Présidente
06 08 33 34 30

faivre.1@hotmail.fr

Activité : Tricot, crochet, couture, broderie, patchwork.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons.

Le mardi : 13h30 - 17h.

Adhésion annuelle : 20 €

FESTI'MAGNÉ

Contact : François FAIDY, Président
06 08 53 44 76

festimagne@gmail.com

Activité : Festi'Magné est une association qui organise des festivités et des événements ponctuels dans l'espace public. L'association prend notamment en charge les animations autour de la fête nationale, l'organisation de la guinguette de Magné début août et un vide-grenier début septembre.

LES HEURES SOYEUSES

Contact : Micheline CHEVREAU, Présidente
05 49 35 73 97

damiq@orange.fr

Activité : Peinture sur soie sur divers supports.

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - salle des Tritons : lundi : 14h -18h.

Adhésion : 20 € (peinture incluse).

LES JARDINS EN PARTAGE

Contact : Roger BODET, Président
06 86 91 80 09

roger.bodet79@gmail.com

Activité : Pratique du jardinage sans pesticide, avec des méthodes saines, paillage, etc.

Lieu : Chemin du bateau à chaînes

Adhésion et conditions tarifaires : Location du terrain : 15 € / 50 m² et 20 € / 100 m².

MAGNÉ ANIMATION

Contacts : Gérard DORAY, Président
06 33 02 02 40

Franck MARIONNEAU, Vice-président
07 72 33 89 19

contact@festivalpeinturemagne.com

www.festivalpeinturemagne.com

Facebook : festivaldepeinture

Activité : Le festival international de peinture les 19, 20, 21 juillet 2024.

Exposition des œuvres primées du festival : courant octobre à l'Espace culturel du Four Pontet.

MAGNÉ JOUE**Contact** : Sébastien FERRON**07 82 29 77 78****magnejoue@gmail.com****Facebook** : MagneJoue**https://magnejoue.jimdo.com/****Lieu et horaires** : Soirées jeux de société, ouvert à tous - petits et grands.Espace Waldeck Rousseau - Salle des Libellules
Le 1^{er} et 3^e vendredi du mois (de septembre à juin).**Adhésion** : 10 € individuel

18 € pour une famille

MODÈLE CLUB MAGNÉSIE**Contacts** : Jean-Claude BELOT, Président**06 52 22 41 50****jeanclb@live.fr**

Philippe LAPIERRE, Vice-Président

06 84 65 94 75**lapierre_philippe@yahoo.fr****Activité** : Construction – mise en mouvements de divers modèles réduits, démonstration et animations.**Lieu et horaires** : Espace Waldeck Rousseau - salle des Loutres, mercredi et samedi de 14h à 17h.**Adhésion** : 25 €**PATRIMOINE / CULTURE****LES AMIS DU FOUR À PAIN
ET DE LA SAUVEGARDE
DU PETIT PATRIMOINE****Contact** : Roger BODET, Président**06 86 91 80 09****roger.bodet79@gmail.com****Adresse et activité** : Rue du port Musqué
Atelier du pain de juin à septembre et fête du pain mi-septembre.**Adhésion** : 10 €**LES AMIS DU FOUR PONTET
& DE LA CULTURE****Contact** : Thierry LARRAT, Président**06 68 52 77 76****fourpontet@magneculture.fr****Facebook** : Amisdufourpontet**Activité** : Espace culturel d'expositions et de promotion artistiques - 5 quai de la Sèvre.**Ouverture** : les après-midis de mars à octobre.**Adhésion** : 10 €**LIRE & DÉLIRE****Contact** : Martine BROUARD, Présidente**06 88 92 27 36****martineb1955@gmail.com****liredelire.magne@gmail.com****Facebook** : liredelire.magne**www.lire-delire.jimdo.com****Activité** : L'association propose tout au long de l'année des rendez-vous réguliers autour de la lecture (déstockages de livres, clubs de lecture, cafés philo, ateliers philo, spectacles / conférences avec l'animation Dimanche au marais, printemps des poètes).**Adhésion** : 10 €**COMITÉ DE SAUVEGARDE
DE LA CHAPELLE SAINTE MACRINE****Contact** : Annie FAVREAU**05 49 09 00 70 - 06 98 75 20 24****afavreau.aimon@orange.fr****Activité** :

- Activités liées à Ste Macrine, la patronne du Marais et à la chapelle qui lui est dédiée
- Pèlerinage le 2^e dimanche de Juillet
- Messe pour les défunts du Marais : 2 Novembre
- « Portes ouvertes » pour le Festival de peinture et les Journées du Patrimoine
- Visites sur demande

Adhésion annuelle : 10 €**SANTÉ****AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLES DE MAGNÉ-COULON****Contact** : Coralie LABORDERIE, Présidente**06 20 46 67 16****coramarchand@yahoo.fr****dondusang.magnecoulon79@gmail.com****https://amicale-don-sang-magnecoulon79.jimdofree.com****jimdofree.com****Collectes 2024** : 24 janvier - 18 juillet - 24 octobre
Salle polyvalente entre 16h30 et 19h30.

PLOMBERIE • CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ • ÉNERGIE RENOUVELABLE



PLOMBERIE **PAJOT**

PLOMBERIE SANITAIRE

Rénovation / Neuf
Dépannage rapide
Rénovation salle de bain / Salle d'eau
Rénovation WC
Remplacement chauffe-eau
Installation adoucisseur
Débouchage canalisation / Inspection de caméra
Assainissement

CHAUFFAGE

Gaz / Fioul / Pellet / Pac / Bois

Rénovation / Neuf
Dépannage rapide
Entretien / Ramonage
Remplacement chaudières / PAC / Poêle / Insert
Désembouage

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Rénovation / Neuf
Dépannage rapide
Domotique
Réseau informatique
VMC

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Économie d'énergie
Rénovation / Neuf
Dépannage



09 83 06 53 44

E.mail : service.secretariat-pajot@orange.fr

www.plomberie-pajot.fr

Suivez-nous sur  et abonnez-vous

SPORTS SANTÉ DEUX-SÈVRES**Contacts** : Charlotte BALQUET**06 73 56 07 16**ecoledudos79460@gmail.com

Activité : Activité de sport-santé gymnique et tonique axée sur la prévention des troubles du rachis ; adaptée à tout public souhaitant entretenir la musculature profonde et périphérique de son dos ; progressive grâce à ses exercices sur ballons et aux sangles élastiformes ; la progression se fait au rythme de chaque participant, et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Lieu et horaires :

Salle omnisports, lundi : 12 h - 13 h - mercredi : 18 h

Adhésion annuelle : 10 €**Cotisation** : 280 €**LE THÉÂTRE DU MARAIS PERDU****Contact** : Marylène ESTARELLAS, Présidente**06 15 45 36 25**tmp.magne@gmail.comwww.leteatredumaraisperdu.com**Facebook** : [Le-Théâtre-du-Marais-Perdu](#)**Activité** : Compagnie de théâtre amateur.

6 représentations début Mars de chaque année

Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Libellules.

Lundi & Jeudi : 20h30 - 23h

Adhésion : Gratuit moins 14 ans / Jeunes de 14 - 18 ans : 4 €/an / Adultes : 8 €/an.**THÉÂTRE****GUILDE DE L'IMPROBABLE (GDI)****Contact** :

Malo MECHINEAU, Président

07 87 19 29 28

Margot VERGÉ, co-présidente

06 48 69 32 94lagdiniortaise@gmail.com**Facebook** : [La-Guilde-De-Improbable](#)

Activité : Troupe de jeunes (15-20 ans) amateurs en théâtre d'improvisation. Ateliers pendant l'année et spectacles pendant les vacances d'été.

mb réno

07 70 73 69 79
mb.reno@orange.fr 79310 COULON

MAÇONNERIE
COUVERTURE
CARRELAGE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR
ENDUIT DÉCORATIF
CLOISON SÈCHE

[Instagram](#) [Facebook](#)
mbreno.fr

The advertisement includes a list of services: MAÇONNERIE, COUVERTURE, CARRELAGE, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR, ENDUIT DÉCORATIF, and CLOISON SÈCHE. It also features social media icons for Instagram and Facebook, and the website mbreno.fr. A photograph on the right shows a newly paved garden path with a decorative pattern, bordered by a low wall and surrounded by landscaping.

SUPER MAGNÉ



Du lundi au samedi
8h30 / 19h30

Dimanche
9h / 12h30

05 49 35 75 12



PHOTOMATON
DÉVELOPPEMENT
PHOTOS



GAZ



PHOTOCOPIEUR



CLEF
MINUTE



LAVÉRIE 24/24



STATION 24/24



LAVAGE



FACEBOOK



INSTAGRAM



VOTRE ALLIÉ DANS VOS TRAVAUX DE

- Chauffage
- Plomberie
- Salle de bain
- PAC & Climatisation
- Solaire

DEVIS GRATUIT

542 avenue du Marais Poitevin
79460 MAGNÉ

pc.distribution79@gmail.com

Tél. **05 49 33 43 18**



Mairie de Magné

Square Saint-Germain 79460 Magné • 05 49 35 71 80

Courriel : mairie@ville-magne.fr • www.ville-magne.fr